

Discours de l'Ambassadeur de France au Togo

M. Dominique RENAUX

Madame la Ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes âgées,
Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
Monsieur le Ministre des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation civique,
Madame la Représentante de l'UNICEF au Togo,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,
Madame la Présidente du Tribunal des enfants à Lomé,
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement honoré d'avoir l'occasion de m'adresser à vous à l'ouverture de ce séminaire sous-régional organisé par le Réseau de lutte contre la traite des enfants au Togo (RELUTET). Permettez-moi, pour bien souligner toute l'importance de cet événement, de le replacer dans son contexte mondial et régional.

Le contexte mondial est celui de l'expansion de la traite des êtres humains. Bien que le phénomène, s'agissant d'une activité clandestine, soit difficile à mesurer avec précision, il est estimé que ce commerce criminel fait chaque année plus de 700 000 victimes dans le monde. Cette situation est tellement préoccupante qu'elle a conduit les rédacteurs de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée – ouverte à la signature en 2000 – à ajouter à celle-ci un Protocole spécifiquement consacré à la lutte contre la traite des êtres humains.

Cette forme moderne de servitude ne connaît pas de frontière. Elle constitue une atteinte intolérable à la dignité et à l'intégrité des personnes.

Parmi les victimes de ce fléau, une grande majorité sont des femmes et des enfants. C'est particulièrement le cas dans les pays de la sous-région, où ces populations vulnérables sont victimes de la traite interne comme transfrontalière.

C'est pourquoi la France, à côté d'autres pays et organisations internationales (au premier rang l'UNICEF, Mme Una Mc Cauley) s'est engagée résolument dans la lutte contre la traite des êtres humains.

Dans la région, la France a, dès 2002, soutenu la démarche initiée par des associations réunies à Gand Bassam, en Côte d'Ivoire, pour une approche régionale de la lutte contre le trafic des enfants. Au Togo, une volontaire internationale, mise à la disposition de l'UNICEF, est alors intervenue pour préciser, avec les associations, les axes d'intervention. L'actuelle volontaire internationale est quant à elle, directement impliquée dans le réseau RELUTET, que l'Ambassade soutient.

En Mai 2007, la prise en compte des recommandations du séminaire de DAKAR sur le trafic des êtres humains, organisé par le Bureau International du Travail et la France, séminaire auquel participaient trois représentants togolais, a conduit le RELUTET à prendre l'initiative, avec le soutien de l'Ambassade de France et de l'UNICEF, de cet atelier sous-régional de lutte contre la traite des enfants. Sous une forme innovante, il prend en compte la réalité de l'action de l'ensemble des réseaux de lutte dans l'espace sous-régional.

A l'évidence, la lutte contre l'exploitation des enfants justifie une mobilisation générale et coordonnée. Mobilisation des services publics de chaque Etat concerné, services sociaux et éducatifs mais aussi services de police et de justice. Ici même, au Togo, je souhaiterais saluer à cet égard l'engagement du Chef de l'Etat et de Mme la Ministre de

l'Action sociale, de la Promotion de la femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes âgées, dans cette campagne.

Le succès de cette lutte requiert aussi un renforcement de la coopération internationale. C'est à ce titre que l'Ambassade de France, à la demande de Mme la Ministre IBRAHIMA, va financer des actions telles que la formation des magistrats et greffiers togolais et le développement d'activités génératrices de revenu pour des jeunes victimes de traite.

Elle nécessite enfin, et c'est l'objet du séminaire, une mobilisation et une coordination de tous les acteurs à l'échelle sous-régionale.

Alors que l'Afrique de l'Ouest et du Centre, du fait de la grande mobilité de ses populations d'un pays à un autre et à l'intérieur de ses frontières, est particulièrement concernée par la traite des enfants, la représentation de 10 pays de la sous région à Lomé aujourd'hui constitue un symbole fort de cette recherche d'une dynamique sous régionale. La présence d'acteurs engagés à l'échelle de la sous région et représentant des organisations telles que l'UNICEF, la GTZ, ou encore Terre des Hommes, permettra une meilleure appréhension des questions partagées par les différents pays présents.

A travers ce séminaire, la création d'un espace d'intermédiation entre les différents acteurs, au sein duquel les analyses, stratégies et actions relatives aux phénomènes de traite seront mises en commun, devient une réalité. Je note avec intérêt que l'élaboration de lignes d'actions concrètes et la consolidation des partenariats figurent parmi les principaux objectifs de cette rencontre.

Ce séminaire permettra, j'en suis persuadé, l'échange d'expériences, de bonnes pratiques, ainsi qu'un examen et une mise en parallèle des stratégies nationales et sous-régionales, sans oublier le lancement d'un site Internet dédié. Ses recommandations pour renforcer la coopération sous régionale sont très attendues.

Indissociable des politiques et des stratégies des divers gouvernements, le rôle des organisations internationales et des ONG est majeur dans la lutte contre la traite des enfants.

Je suis persuadé que ces trois jours d'échange et de mise en relation, au cours desquels les expériences de chacun seront mises au service d'une cause commune, vous aideront dans vos missions de plaidoyer, de sensibilisation et d'assistance.

Je souhaiterais pour terminer féliciter vivement le RELUTET pour l'organisation de cette manifestation, féliciter son président, M. Yao EDEM KONOU, sa coordinatrice, Mme Félicité KOUBLANOU ainsi qu'Aurélié BONAVITA, volontaire internationale, qui n'a pas ménagé sa peine.

Je forme le vœu enfin que ce séminaire qui est ouvert aujourd'hui constitue une étape supplémentaire sur le chemin d'une plus grande collaboration entre les organisations de la société civile, tout comme l'avait été en mai 2007 le séminaire de Dakar.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie.